



Conseil de sécurité

Débat public
Intelligence artificielle et paix et sécurité internationales :
aborder les complexités, les impacts multifacettes et l'utilisation
responsable

25 septembre 2025, New York

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Je tiens à vous remercier d'avoir convoqué cette réunion pour aborder l'une des questions essentielles de notre époque.

Adresser l'impact des avancées scientifiques et technologiques nécessite – en premier lieu – de les comprendre et de les anticiper. En octobre 2024, sous présidence suisse, le Conseil a adopté une déclaration présidentielle exprimant sa détermination à prendre plus systématiquement en compte les développements scientifiques pour identifier de manière proactive les domaines d'action critiques en matière de paix et de sécurité. Nous saluons donc le leadership de la République de Corée en poursuivant les discussions sur cette question importante.

La Suisse souhaite souligner les points suivants :

Premièrement, les progrès rapides de l'IA et la diffusion de ses applications ont des répercussions sur tous les aspects de la paix et de la sécurité internationales. Cela pose de nombreux défis : ainsi la vitesse des processus décisionnels fondés sur l'IA peut défier le contrôle humain, et la dépendance excessive ou le contrôle insuffisant de l'IA dans l'usage de la force représente un danger. La responsabilité des conséquences illégales ou préjudiciables peut être floue et le jugement des responsables peut être altéré (par exemple, si un biais dans une IA reste non détecté).

Ceci rend urgente la nécessité d'une action coordonnée de la part de l'ONU et du Conseil de sécurité pour maximiser les avantages et atténuer les risques. Outre la nécessité d'une approche coordonnée au sein de l'ONU, chaque pays peut déjà agir dans le cadre juridique existant, car l'IA ne se développe

pas dans un vide juridique, mais dans le cadre du droit international. Nous devons garantir le respect du cadre juridique international – en particulier la Charte des Nations Unies, le droit international humanitaire et les droits de l'homme – pour protéger individus et communautés face aux risques liés à l'IA.

Deuxièmement, il est de notre responsabilité commune de garantir une gouvernance inclusive de l'AI. À cet égard, nous soutenons la recommandation du Secrétaire général dans son rapport Intelligence artificielle dans le domaine militaire et ses répercussions pour la paix et la sécurité internationales (A/80/78), qui encourage les États à mener des délibérations de manière inclusive et constructive, pour faire progresser les compréhensions communes et renforcer la coopération internationale afin d'atténuer les risques.

La Convention du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit est un bon exemple qui fixe des normes contraignantes en matière de transparence et de non-discrimination. Cette convention, qui a été facilitée par la Suisse, complète les normes internationales existantes en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit, et vise à combler les lacunes juridiques qui pourraient résulter des progrès technologiques rapides.

Pour mitiger l'impact de l'IA, la transparence est essentielle. On ne peut réglementer une technologie sans la comprendre. Dans cet esprit, l'initiative suisse en matière d'IA a lancé ce mois-ci « Apertus », le premier modèle linguistique ouvert et multilingue de Suisse. Entièrement transparent et librement accessible il incarne notre volonté de promouvoir des systèmes d'IA ouverts et inclusifs, conçus pour être utilisés au profit de tous, rapprochant ainsi les gens plutôt que d'aggraver les divisions. Une caractéristique remarquable de cette initiative est qu'environ 40 % de ses données d'entraînement ne sont pas en anglais, ce qui permet d'obtenir de meilleures performances multilingues, y compris pour les langues sous-représentées dans le monde. Nous espérons que cette inclusivité contribuera à réduire les divisions culturelles et à prévenir les conflits.

Enfin, nous plaidons en faveur d'un engagement international accru pour développer des cadres de gouvernance solides et inclusifs. Nous participons activement aux processus des Nations unies visant à promouvoir une gouvernance responsable de l'IA, notamment dans le domaine militaire et en lien avec la paix et la sécurité internationales. Les discussions du Conseil devraient s'appuyer sur ces efforts, sans les reproduire.

La Suisse reste convaincue de l'importance pour le Conseil d'examiner systématiquement ces développements afin d'anticiper les menaces pour la paix et de définir des réponses politiques appropriées.

Je vous remercie.

Mr President,

I would like to thank you for convening this meeting to address this essential issue of our time.

Addressing the impact of scientific and technological advances requires, first and foremost, that we understand and anticipate them. In October 2024, under the Swiss Presidency, the Council adopted a presidential statement affirming its determination to take scientific developments into account more systematically so as to proactively identify critical areas for action in the field of peace and security. We therefore welcome the leadership of the Republic of Korea in continuing discussions on this important issue.

Switzerland would like to highlight the following points:

Firstly, the rapid progress of AI and the spread of its applications have repercussions across all aspects of international peace and security. This poses many challenges: [for example,] the speed of AI-based decision-making processes can defy human control, and excessive dependence on or insufficient control of AI in the use of force represents a danger. Responsibility for illegal or harmful consequences may be unclear, and the judgement of those responsible may be impaired – for example, if bias in an AI system remains undetected.

This makes it urgent for the UN and the Security Council to take coordinated action to maximise the benefits and mitigate the risks. In addition to the need for a coordinated approach within the UN, each country can already act within the existing legal framework, as AI is not developing in a legal vacuum, but within the framework of international law. We must ensure compliance with the international legal framework – in particular the UN Charter, international humanitarian law and human rights – to protect individuals and communities from the risks associated with AI.

Secondly, it is our shared responsibility to ensure inclusive governance of AI. In this regard, we support the recommendation of the Secretary-General in his report *Artificial Intelligence in the Military Field and Its Implications for International Peace and Security (A/80/78)*, which encourages States to engage in inclusive and constructive deliberations to advance common understandings and strengthen international cooperation to mitigate risks.

Council of Europe Framework Convention on Artificial Intelligence and Human Rights, Democracy and the Rule of Law is a good example, establishing binding standards on transparency and non-discrimination. This convention, which was facilitated by Switzerland, complements existing international standards on human rights, democracy and the rule of law, and aims to fill the legal gaps that could result from rapid technological advances.

To mitigate the impact of AI, transparency is essential. We cannot regulate a technology without first understanding it. With this in mind, the Swiss AI initiative launched 'Apertus' this month, Switzerland's first open and multilingual language model. Fully transparent and freely accessible, it embodies our commitment to promoting open and inclusive AI systems designed to be used for the benefit of all, bringing people together rather than exacerbating divisions. A remarkable feature of this initiative is that approximately 40% of its training data is not in English, enabling better multilingual performance, including for under-represented languages. We hope that this inclusivity will help to reduce cultural divisions and prevent conflicts.

Finally, we advocate for greater international engagement to develop robust and inclusive governance frameworks. We are actively participating in United Nations processes to promote responsible AI governance, particularly in the military domain and in relation to international peace and security. The Council's discussions should build on these efforts, without duplicating them.

Switzerland remains convinced of the importance for the Council to systematically examine these developments in order to anticipate threats to peace and define appropriate policy responses.

I thank you.